Diagnostiqueur Immobilier

Titre de niveau II (BAC + 3) en VAE

**Titre enregistré au RNCP (arrêté du 05 avril 2012, J.O. du 14 avril 2012, NOR : APPD1209691A modifié par l'arrêté du 26 mai 2016 publié au JO le 7 juin 2016 NOR: ETSD1611834A)*

Durée

- 3 jours

- - - - - - - - - - - -

Lieux

- Paris
- Lyon
- Thionville
- Nantes
- Aix-en-Provence
- Nice
- Bordeaux
- Guadeloupe
- Toulouse
- Caen

Dates de formation

Voir calendrier

Préparation du mémoire et soutenance

L'élaboration du mémoire à présenter devant le jury.

- ✓ **Présentation:** (Présentation personnelle sous forme de Cv détaillé)
- ✓ **Cadre réglementaire de la profession:** (Durée de validité des diagnostics, arrêtés de référence, dates de mise en application)
- ✓ **Méthodologie du diagnostic immobilier:** (Courte description des méthodologies par domaines, sera l'objet principal d'échange lors de la présentation)
- ✓ **Rapport de diagnostic:** (1 DPE, 1 Amiante, 1 diagnostic au choix)
- ✓ **Action commerciale:** (Présentation d'un devis ou exemple de devis pour 6 diagnostics sur un bien type Maison F5)
- ✓ **Conclusion :** (Votre vision personnelle du métier)